

DEPARTEMENT DE LA REUNION

VILLE DU PORT



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 7 juillet 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 36
Nombre de représentés : 03
Nombre de votants : 39

OBJET

Affaire n° 2020-072

**RELATIONS CONTRACTUELLES
ENTRE LA VILLE ET
L'ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DU PORT (ACP)**

NOTE D'INFORMATION

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil
Municipal a été faite le 29 juin et
affichée le 30 juin 2020.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte
de la mairie le :

05 AOUT 2020

LE MAIRE

Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT, le mardi sept
juillet, le Conseil Municipal du Port s'est réuni en mairie
après convocation légale sous la présidence de M. Olivier
Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint,
Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème}
adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid
Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe,
M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème}
adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine
Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck
Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max
Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed
Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Zakaria Ali,
M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice
Payet, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique
Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine
Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Paméla Trécasse,
Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Breda, M. Sergio Erapa,
M. Patrice Casimir, Mme Firose Gador, Mme Annie
Mourgaye.

Absents représentés : Mme Brigitte Laurestant (par M.
Jean-Paul Babef), M. Bertrand Fruteau (par Mme Annie
Mourgaye), Mme Valérie Auber (par Mme Firose Gador à
17h20).

Arrivée (s) en cours de séance : M. Jean-Claude Adois à
17h39.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : Néant.

.....
.....

Affaire n°2020-072

**RELATIONS CONTRACTUELLES ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DU PORT (ACP)**

NOTE D'INFORMATION

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2019-105 du 3 septembre 2019 par laquelle le Conseil municipal a approuvé la convention de partenariat entre l'ACP et la ville de Le Port ;

Vu la délibération n°2018-128 du 04 septembre 2018 par laquelle le Conseil municipal a approuvé la convention cadre pluriannuelle Action Cœur de Ville ;

Vu la note d'information présentée en séance du 7 juillet 2020 relative aux relations contractuelles entre la Ville et l'Association des Commerçants du Port (ACP) ;

Considérant la volonté de la ville de donner une nouvelle dynamique au centre-ville par la mise en place d'un programme d'animation et de redynamisation ;

DECIDE

Article 1 : de prendre acte de la présente note d'information relative aux relations contractuelles entre la Ville et l'Association des Commerçants du Port (ACP).

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU